



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 08 mars 2023

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : vraie déception.

Communes Métropole / Créer – Fiche N°01 C

A l'attention de madame Pauline SCHLOSSER
Adjointe au Maire de Villeurbanne

Madame,

Je vous écris pour signifier une vraie déception.

En effet, dans mes Fiches 01 A & 1 B en date respectivement des 10 janvier et 10 février 2022, j'avais demandé l'installation de trois rondins de bois pour protéger le petit jardin situé rue Bonneterre / cours Tolstoï contre une invasion automobile quotidienne : → photo du haut page 2.

Vous m'aviez alors répondu que ce dysfonctionnement disparaîtrait lors de la requalification de la rue Bonneterre.

En effet, cette petite rue a bien été requalifiée, et il est vrai de manière très favorable pour les piétons.

En revanche, le petit jardin ouvert sur le cours Tolstoï n'est plus ouvert par cet endroit, et surtout il est devenu **une véritable friche** servant même de « petite déchèterie » pour les passants : → photo du bas page 2.

Vous comprendrez dès lors ma vraie déception quant à la défense des petits jardins et micro-espaces verts de la part de mon Association pour rendre la ville plus humaine.

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Yvon PEREZ / Responsable VTPCE – Le Grand Lyon
- M. Martin MAUHERHAN / Mairie de Villeurbanne
- Le Progrès Villeurbanne

AVANT / APRÈS

En ce qui concerne ce petit jardin public avec bancs et végétation, les piétons et habitants de ce quartier n'ont absolument pas profité de la requalification de la rue Bonneterre.

